

ARRÊTÉ 2024-ELE-DROIT-03

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTES ET DES REPRÉSENTANTS DES COLLÈGES A, B ET BIATSS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION DE L'UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté 2024-ELE-DROIT-01 en date du 17 octobre 2024 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement partiel des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté 2024-ELE-DROIT-02 en date du 17 octobre 2024 portant modalités des élections en vue du renouvellement partiel des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif en date du 17 octobre 2024 ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections partielles des représentantes et des représentants des collèges A, B et BIATSS des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, organisée du mardi 19 novembre 2024 de 10h00 à 16h00 les candidatures suivantes :

Collèges	A	B	BIATSS
Nom des candidats	Simon GILBERT	Aucune candidature	Jessica DANET

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur la page élections dédiée sur le site de la composante.

Fait à Créteil, le 14 novembre 2024

Le Président de l'Université


Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val-de-Marne - UPEC
Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ